**[Details Émetteur]**

**[Date]**

**A l’attention de:**

President of the Republic of Cyprus Email: info@presidency.gov.cy

Fax: +357 22663797

Minister of Interior Email: [dktorides@moi.gov.cy](dktorides%40moi.gov.cy)

Fax: +357 22676709

House of Representatives – Committee of Internal Affairs

Email: parliamentary-committee2@parliament.cy

Fax: +357 22668219

**Lettre aux autorités chypriotes pour octroyer la nationalité a la famille Hassan-Janbali**

[Nom de l’organisation/ Je, soussigné(e)…] souhaite attirer votre attention sur la situation préoccupante de la famille Hassan-Janbali, apatride kurde de Syrie et la nouvelle grève de la faim que quatre membres ont entamé lundi 14 mai 2018. Les quatre grévistes de la faim ont étendu leur protestation par une grève de la soif ce 21 mai 2018.

Comme vous le savez, la famille Hassan-Janbali est “Ajnabi” (terme qui désigne les kurdes apatrides de Syrie) et vit à Chypre depuis 2006. Face à la réticence manifeste des autorités chypriotes de leur attribuer le statut de réfugié, la famille ne cesse de clamer ses droits depuis 2014 au travers de nombreuses manifestations organisées devant le ministère de l’Intérieur et par la suite, devant le Palais Présidentiel. Leur première protestation d’octobre 2014 à aout 2015 a pris fin lorsqu’un des membres de la famille a obtenu la nationalité chypriote et que le Ministre de l’Intérieur a proposé au reste des membres de soumettre une demande de naturalisation l’année suivante afin que les prérequis en terme de durée minimale de résidence sur le territoire soient remplis.

Bien que les demandes de naturalisation aient été émises à temps, précisément le 27/03/2017, le ministère de l’intérieur les a rejetés non pas individuellement mais de manière collective, ce qui va à l’encontre de la législation nationale chypriote et internationale. Ce refus s’est basé sur des motifs totalement injustifiés et arbitraux. Cependant, au même moment, le Ministre a admis que la famille était « effectivement enclavée, sans passeport et sans aucune perspective de meilleur conditions de vie ». Comme il a été communiqué à la famille par l’UNCHR (Haut-Commissariat pour les Refugies des Nations Unies), l’ancien Ministre de l’Intérieur a admis au Directeur de l’UNCHR que sa décision était erronée et que par conséquent il avait donné des directives en vue d’une révision de leurs demandes de naturalisation.

Etant donné que l’actuel Ministre de l’Intérieur a refusé le 7 Avril 2017 de respecter l’engagement de son prédécesseur, la famille a inévitablement été menée à manifester cette fois-ci devant le Palais Présidentiel, sollicitant l’intervention du Président de la République de Chypre. Le 6 Juin 2017, la protestation de certains membres de la famille a atteint les 67 jours de grève de la faim qui aura été suspendue le 11 aout 2017 afin de faire preuve de bonne foi en réponse aux promesses de révision de émises par le Secrétaire Permanent (General) du Ministère de l’Intérieur.

Néanmoins, 10 mois après, ces promesses ne sont toujours pas tenues et le Ministre de l’Intérieur maintient son intransigeance en continuant de punir la famille pour avoir appliqué leur droit de manifester et se réunir pacifiquement. Le Ministre a par ailleurs déclaré que “leur manifestation constitue un abus du système démocratique Chypriote [et]…s’il protestaient dans leur pays ils auraient été tués !”. Et cela, en dépit du soutien et de la solidarité de nombreuses institutions telles que le Président du comité parlementaire aux affaires intérieures, le commissaire aux droits des enfants, l’UNHCR de Chypre, des ONG nationales, partis politiques ainsi que la société au sens large du terme autour des revendications de la famille.

Selon notre opinion, et en accord avec différentes instances telles que le Président du Comité Parlementaire des Affaires Internes, le Commissaire pour les droits des enfants, l’UNHCR à Chypre, ONG nationales et partis politiques, et face à la non-révision des demandes de naturalisation de la famille Hassan-Janbali et donc leur incapacité à jouir de leur droits fondamentaux, les autorités chypriotes ont également échouer à respecter leurs obligations internationales et européennes.

Vu les risques sanitaires et vitaux auxquels est confrontée la famille, [Nom de l’Organisation/ Je, soussigné(e)…] appelle le Ministre de l’Intérieur, le président de la République de Chypre et les autorités compétentes à mettre fin au trop long supplice dont la famille est sujette et de leur reconnaitre immédiatement le droit à la vie et a la dignité humaine en réétudiant leur demande de naturalisation.